

# La mise en place du Chèque-Vacances



Utilisable pour  
**toute la famille**  
et toute l'année



Pour des dépenses  
**en France**  
(départements  
et régions d'Outre-Mer  
inclus) et à destination  
de l'**Union Européenne**



Valable **2 ans**  
en plus de l'année  
d'émission et  
échangeable  
en fin de validité\*

## Pour vous, CSE, COS, CAS

Une exonération  
de charges sociales

La maîtrise totale  
du budget

Une participation  
non plafonnée  
et modulable  
en fonction de critères  
sociaux d'attribution

### 3 modes d'attribution pour répondre à votre politique sociale

- > **L'épargne :** Vos collaborateurs épargnent mensuellement une certaine somme. Vous complétez cette épargne par votre participation, selon vos propres critères.
- > **La participation :** Vos collaborateurs participent à une partie de leur dotation en Chèque-Vacances, déterminée selon vos propres critères. Vous prenez en charge la différence.
- > **Le don :** Vous financez 100% des dotations en Chèque-Vacances que vous distribuez à vos collaborateurs selon vos propres critères.

- > **Un taux de commission unique et fixe :** 1% de la valeur faciale des titres commandés.
- > **Des frais d'ouverture** de compte payables à la première commande.

\* Voir conditions ici



Avec le Chèque-Vacances et l'ANCV, vous choisissez la solidarité en contribuant à l'action sociale pour le **départ en vacances de personnes en situation de fragilité**. C'est plus de **272 900 personnes** qui y accèdent chaque année **grâce à votre engagement**.

En savoir +



## Pour vous accompagner



Retrouvez toutes les informations

[www.cheque-vacances.com/cse-cos-cas/](http://www.cheque-vacances.com/cse-cos-cas/)

Pour commander :  
RDV 24h/24 & 7j/7  
sur votre Espace Client :  
<https://espace-client.ancv.com>

Contactez-nous :

0 969 320 616

Service gratuit  
+ prix appel

Form-clients@ancv.fr

Parce que les vacances, c'est essentiel

# Le format papier



## POUR VOS COLLABORATEURS :



> Des coupures de 10, 20, 25 et 50€ non sécables



> Pour régler sur place ou à envoyer par courrier



> La possibilité de changer **librement de format** à tout moment dès 30€ depuis [leguide.ancv.com](https://leguide.ancv.com) pour passer au format digital \*

## POUR VOUS :



> Des dotations à partir de 10€ par bénéficiaire et des options pour les personnaliser :

- **Choix des coupures** : 10€, 20€, 25€ et 50€ avec un maximum de 30 titres par carnet et la possibilité de panacher

- Chéquiers et titres **personnalisables** (logo, nom des bénéficiaires...)



> Un mode de **livraison sur mesure** : sur votre site ou au domicile des bénéficiaires.



**Marc, 43 ans**



« Cette année je suis resté au format papier ! Je les utilise pour les activités de toute la famille en vacances et même les week-end, et je peux donner les chèques restant à mon fils pour ses sorties ciné avec ses copains. »

## Où en profiter ?



Auprès du **réseau Chèque-Vacances Classic**, sur [leguide.ancv.com](https://leguide.ancv.com)



Toutes les offres des enseignes du tourisme et des loisirs



Et les inspirations de notre **réseau de proximité** au cœur des territoires